



Comité de Direction

Procès-verbal

Réunion du	Mercredi 6 novembre 2024
A :	18 heures
Présidence	M. Marc TOUCHET
Présents	Mmes Brigitte JEANNETON, Clémentine CHARRAUD, Juliette MASCLE MM. Patrick BARON, Raphaël BARDIOT, Jacques BREJAUD, François BOUQUET, Didier GATEFIN, Joël LEBLANC, Yann LE STRAT, Jean Pierre MASSON.
Assistent	M. Matthieu GUILLAIN (CTD DAP) M. Aniss ZOUALA (CTD PPF) M. Hugo DELALANDE (CTD en charge des nouvelles pratiques) M. Faouzi JAWADI (Président de la Commission des Arbitres)
Excusés	Mme Vanessa ROGER, MM. François BELIN, Cyril GEORGY M. Lucas BAUDON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage)

Constatant que les règles statutaires et notamment le quorum étaient respectées, le Président, Monsieur Marc TOUCHET, ouvre la séance à 18 heures.

Approbation des procès-verbaux

- Bureau du 03/10/2024 publié le 03/10/2024 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité

En préambule, le Président félicite Matthieu GUILLAIN, qui a satisfait aux épreuves du certificat de Conseiller Départemental Technique.

I – Communications du Président

1- Retour sur l'Assemblée Générale électorale de Ligue du 25/10/2024

- Résultat élection mandature 2024-2028 : la liste portée par Antonio TEIXEIRA a été élue avec 59,11 % des suffrages.
- La société ORCOM a exposé le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice 2023/2024. Les comptes ont été approuvés ; le résultat de l'exercice de 514 k€ sera affecté aux fonds propres.

2- Courriers

- Candidature de Monsieur LENFANT Thierry, pour la fonction de délégué. Le Président le recevra prochainement.
- FFF : le président présente le plan d'engagement qui s'articule sur 3 axes prioritaires :
 - Lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations
 - Soutien à des actions concourant au développement de la citoyenneté, de l'insertion, de l'inclusion et de la mixité
 - Mise en place d'action soutenant les défis environnementauxIl convient de remplir un pré-diagnostic afin de construire un plan d'engagement adapté à notre territoire.

3- Point sur les licences 2024/2025

Le District compte 9800 licences au 05/11/2024 contre 10004 licenciés au 05/11/2023, soit 204 licences en moins ; cette variation s'explique essentiellement par une baisse des licenciés « Foot animation » et notamment des U7.

Le nombre d'arbitres augmente substantiellement (+22).

II- Communications du Secrétaire Général

1- Formation Initiale d'Arbitres (examen du 20/10/2024)

Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les arbitres stagiaires reçus à l'examen du 20/10/2024 :

Nom Prénom	Club représenté
AUDON Nathan	AS COINGS CERE
BARON Steven	US REUILLY
BRIDON Romain	US LE BLANC
DEVOUCOUX Victor	AS VARENNE
GARCEAULT Enzo	FC2MT
GIRAUD Mickaël	US LE POINCONNET
HENRIQUES Hervé	SC TENDU
FOSSE Many	US LE BLANC
MARSAIS MAILLET Ines	US AZAY LE FERRON
MARSAT Mathéo	BERRICHONNE CHTX
QUETINEAU Lou Enzo	JS PRUNIER
RENAULT Corentin	FCMO
SINGIER Alix	FC DEOLS

SOULAS Jérémy	US LE BLANC
THUAULT Julien	USB VENDOEUVRES
TOUCHARD Valentin	US MONTGIVRAY
BARON Lucas	FC LEVROUX
DELANNE Eleas	FC LEVROUX
LAGARDE Antime	US REUILLY
PION Samuel	FC BRIANTES LACS
POULAIN Théo	US MONTGIVRAY

Rappel du Comité de Direction de Ligue du 08/10/2024 concernant les obligations du statut de l'arbitrage :

Pour pouvoir représenter leur club à l'issue de la saison de 2024/2025, les arbitres devront officier :

- 26 matchs pour les arbitres « senior » Coupes, Championnats et futsal.
- 20 matchs pour les arbitres « senior » Coupes, Championnats.
- 20 matchs pour les arbitres « senior » futsal.
- 16 matchs pour les « jeunes arbitres » (jusqu'à 22 ans) Coupes et Championnats.

Le nombre de matchs que les arbitres reçus à l'examen en cours de saison doivent diriger est réduit à :

- 12 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de septembre - octobre.
- 10 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de novembre - décembre.
- 10 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de septembre - octobre.
- 8 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de novembre - décembre.
- 8 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus aux examens de janvier - février.
- 5 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus aux examens de janvier - février.

Les certificats Médicaux ou arrêts de travail des arbitres, doivent être transmis à la Ligue et au District concerné dans les 15 jours maximum après leur émission. Passé ce délai, les certificats ou arrêts ne seront plus comptabilisés dans le décompte des matchs ».

- 1 week-end d'arrêt = 1 match comptabilisé
- 1 mois d'arrêt = 3 matchs comptabilisés

2- Carton Blanc

sur proposition du Secrétaire Général, afin de se conformer au règlement de la FFF concernant l'application du carton blanc (exclusion temporaire), le Comité de Direction apporte des modifications au règlement (ANNEXE 1) et décide une application immédiate.

Le nouveau règlement sera diffusé auprès des clubs et des arbitres.

3- Ententes d'équipes

Le Comité de Direction valide les ententes suivantes :

U15	E. ARPHEUILLES /VENDOEUVRES	E. Arpheuilles Clion + USB Vendoeuvres
-----	-----------------------------	--

U13	E. ASSGT/EPCC/FCL(1)	AS St Gaultier Thenay + E. Pont Chrétien + FC Luant
U13	E. ASSGT/EPCC/FCL(2)	AS St Gaultier Thenay + E. Pont Chrétien + FC Luant

4- Assemblée Générale du District

Le Comité de Direction valide les pénalités pour absence à l'Assemblée Générale aux clubs suivants :

- Les clubs absents Foot libre seront pénalisés de 150 € : AS Anjouin, FC Fontchoir Cx, Olympique Cx, AS Jeu les Bois, AC Liniez, LAMIFA 36, US Villegouin
- Les clubs absents spécifique futsal seront pénalisé de 46 € : Académie Namohaib, Futsal club Cx
- Les clubs représentés seront pénalisés de 45 € : FC Déols (club représenté par AC Villers), SC Vatan (représenté par ACS Buzançais)

Courrier de l'AS Jeu les Blois demandant une exonération pour absence (n'a pas reçu sa convocation). Le Comité de Direction prend connaissance de la notification de distribution du courriel à l'adresse officielle du club : 535717@lcfoot.fr et ne peut accepter cette demande.

III- Communications du Trésorier

Toutes les conventions de partenariat sur la saison 2023/2024 ont été honorées. Le Président remercie de nouveau tous nos partenaires pour leur soutien au développement du Football départemental.

Suite à une nouvelle intervention du trésorier concernant du complément Nouvelle République, le Président est conscient que le dernier complément ne correspond pas à l'idée originelle de 2008 et prévoit un entretien avec la directrice de la Nouvelle République. Il note que le Comité de Direction se positionne contre le renouvellement de ce supplément.

Le trésorier fait un état sur l'avancement du budget 2024/2025 par rapport au prévisionnel ; à ce jour, les postes (recettes et dépenses) sont respectées.

IV – Activités des Commissions

1. Commission Sportive

- Tirage du 2^{ème} tour de la Coupe de l'Indre, ce soir, les matchs se joueront le 17/11/2024. Le match du 2^{ème} tour de la Coupe de l'Indre de l'US La Châtre sera 1^{er} décembre 2024 (match du 4^{ème} tour de Coupe du Centre reporté au 17/11/2024). En revanche, il n'y aura pas de report accordé pour les rencontres de Coupe de l'Indre du 1^{er} décembre 2024.
- Dates des prochains tirages de Coupe de l'Indre :
 - 20/11/2024 : 32^{ème} de finale à Intersport
 - 11/12/2024 : 1/8^{ème} de finale au Groupe BROCHARD
 - 23/01/2025 : ¼ de finale au Fournil St André
 - 20/02/2025 : demi-finales à la Nouvelle République
- US Villedieu : organisation des deux matchs à huis clos sur les deux prochains matchs officiels de l'équipe 1 en Départemental 1 (suite à une décision de la Commission d'Appel

des affaires disciplinaires de la ligue) ; la commission sportive avisera l'équipe adverse et désignera deux délégués.

2. Département Jeunes et Technique

1.1 – Aniss ZOUALA

- 16 - 17 /11/2024 : 1^{er} rassemblement 100 % féminin à la plaine des Sports Châteauroux (samedi après-midi U9 et U11 F et dimanche matin U13F)

- Remerciements aux 4 Eléments le 19/10/2024 pour le prêt des installations afin d'organiser le tournoi au profit d'octobre rose. 8 équipes présentes pour un moment convivial avec une intervention du Docteur Rita Carboni de l'association CALM auprès des pratiquantes féminines qui a insisté sur l'importance du dépistage du cancer.
Le Président précise que les fonds récoltés (ainsi que la cagnotte d'un euro par but marqué par les équipes féminines du département sur le mois d'octobre) seront remis à l'association lors des vœux du District.

- Préformation : le Comité de Direction valide les articulations des championnats – U18 – U17 – U15 2^{ème} phase. Elles seront diffusées sur le site internet du District.
La gestion des championnats bi-départementaux 2024/2025 (2^{ème} phase) sont à la charge du District 36. Une réunion de concertation est à fixer courant décembre entre les deux districts).

- Préparation de l'organisation du Challenge interdépartemental (4 districts : Allier – Creuse – Indre- Nièvre) qui se déroulera dans l'Indre le jeudi 29 mai : réunion préparatoire mercredi 4 décembre à 17 heures.

1.2 Hugo DELALANDE

- 7 et 8 décembre 2024 Téléthon au gymnase de Belle Isle :
 - Vendredi Open Futsal (ouverts à tout licencié et non licencié)
 - Samedi tournoi U11 et U13
 - Dimanche U11F – U15F + U15G à 8

Comme chaque année, il sera demandé 2 € de participation pour chaque personne reversée à l'AFM Téléthon.

- Point sur le Championnat futsal seniors : l'articulation a été revue en fonction du nombre d'équipes engagées (1 poule de 12 équipes).

- Coupe de l'Indre Futsal, les clubs ont validé l'articulation suivante : 10 équipes engagées qui se rencontrent en match aller simple. A l'issue de cette phase, les 4 premières équipes sont versées en Coupe de l'Indre Futsal, les 4 suivantes en coupe de District Futsal, et les deux dernières sont éliminées.

- Foot Loisirs :
Demande des clubs de passer à la FMI.
Un club en particulier semble ne pas respecter les principes du Foot Loisirs. Tous les référents de cette pratique vont être invités pour un rappel des bonnes pratiques.

1.3 Yann LE STRAT

Revient sur le comportement d'un éducateur signalé par un courrier adressé au District par un membre de l'Amicale des Educateurs. Yann LE STRAT regrette que le dossier soit classé sans suite. François BOUQUET apporte les éléments suivants : rien n'était inscrit sur la FMI, et l'arbitre officiel de la rencontre sollicité a confirmé qu'il n'y a pas eu d'incidents sur ce match.

Après différents échanges, le Président rappelle qu'il n'est pas du ressort du Comité de Direction de débattre sur les rencontres jouées ; il appartient au Comité de Direction de prendre de la hauteur et de laisser les commissions travaillées en toute indépendance.

1.4– Mathieu GUILLAIN

Diffusion d'un calendrier des rassemblements de masse pour que les membres du Comité de Directions et des commissions s'inscrivent pour la bonne organisation de ces manifestations.

Concernant le choix des lieux de ces rassemblements, le Président propose que le cahier des charges soit proposé aux clubs afin qu'ils se positionnent.

3. Commission de Discipline

François BOUQUET :

3 dossiers importants ce week-end ; ils seront soumis à instruction.

Regrette les propos tenus sur les réseaux sociaux par des acteurs du Football départemental qui peuvent émettre des avis désappropriés sur des dossiers en cours.

4. Commission des arbitres

Didier GATEFIN – Faouzi JAWADI

Samedi 9 novembre : formation arbitres clubs sur toute la journée (17 candidats inscrits).

Après échanges, concernant les obligations du statut de l'arbitrage et les arbitres de clubs, il est rappelé l'article 41 du Statut de l'arbitrage

« La Ligue peut valoriser la fonction d'arbitre de club à hauteur de 0,5 arbitre dans des conditions qu'elle fixe, pour l'ensemble de ses compétitions départementales à l'exception du Championnat Départemental 1, dans la limite de deux arbitres de club comptant pour un arbitre. Cette valorisation n'est possible qu'à la condition que le club concerné dispose a minima d'un arbitre officiel dans son effectif. »

Il manque de tablettes pour la formation Initiale des Arbitres. Jean Pierre Masson en charge de cette formation précise que le groupe (21) était trop nombreux pour une formation appropriée. Il est proposé que les arbitres stagiaires soient rassemblées en soirée en apportant la tablette de leur club.

Il est également évoqué la difficulté d'accompagner les 21 stagiaires sur la même période, ce qui nécessite 21 conseillers.

5. Commission appel affaires disciplinaires

Raphaël BARDIOT : la commission s'est réunie pour la première fois le 21 octobre 2024. Elle a confirmé la décision prise par la CDD sur ce dossier.

6. Commission féminisation

Brigitte JEANNETON : la commission se réunira le 25 novembre prochain.

V – Autres Communications

Patrick BARON souhaite que le Comité de Direction se mobilise auprès des clubs, notamment avec des réunions de secteurs. Le Président rappelle que le District s'est engagé à faire des réunions de secteurs sur le climat des rencontres en collaboration avec l'Amicale des Educateurs et l'UNAF. Lors de ces réunions d'autres sujets pourront être mis à l'ordre du jour.

Point sur le poste de communication

En l'absence de Mathéo Huguet Ferron, salarié en en charge de ce poste, Aniss ZOUALA fait le point sur la lisibilité du District sur les réseaux sociaux (en 2 mois plus de 200 abonnés en plus sur Instagram, 12000 interactions et 5000 comptes ; la cible est surtout les 18 -34 ans).

802 personnes ont ouvert la newsletter « le Petit District » diffusé sur les réseaux. Ce document a été également publié sur le site internet.

Mathéo demande l'autorisation d'ouvrir un compte sur le réseau Tik-Tok pour compléter l'offre d'Instagram et de Facebook ainsi que du matériel (appareil photo et un téléphone professionnel dédié à la communication). Le trésorier est chargé d'étudier la demande en matériel.

Sur demande du Président, Raphaël BARDIOT confirme avoir procédé à la relecture de la newsletter, le travail est fastidieux, il nécessite une organisation différente pour les prochains numéros. Le Président propose que Juliette MASCLE accompagne Mathéo sur ces missions, une réunion avec le Président sera programmée.

Prochaine réunion le mercredi 18 décembre 2024.

Vœux du District : mardi 21 janvier à 19 heures

Le Président



Marc TOUCHET

Le Secrétaire Général



Jacques BREJAUD